



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à BUJALEUF, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 04 septembre 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	5	0	5

Pour	Contre	Abstention
28	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : MUZETTE Thierry donne pouvoir à PERIGAUD Chantal, PLAZANET Mélanie donne pouvoir à Mme GLANGEAUD, ROGER Edouard donne pouvoir à BODIN Pascal, SERRU Marie Claire donne pouvoir à LENOBLE Monique, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean Michel.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 62-2019 : Vente d'un terrain ZAE les Ribières de Bussy à la société Marwan toiture

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que la SAS Marwan toiture, sise à Eymoutiers, s'est portée acquéreuse d'une parcelle située sur la Zone d'Activité Economique des Ribières de Bussy d'une superficie indicative de 1 957 m², afin d'y construire un bâtiment pour la société.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- PROCEDER à la cession de la parcelle n°1308, section D, ilot A, d'une superficie indicative de 1 957 m², au prix de 5 € HT/m² au profit de la SAS Marwan toiture représentée par son Président, Monsieur Marwan Auclair. Les frais de notaire inhérents à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette transaction et notamment les actes notariés correspondants.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20190912-62-2019-DE
Date de télétransmission : 17/09/2019
Date de réception préfecture : 17/09/2019

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 septembre 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS